

Rians



PLAN LOCAL D'URBANISME Modification de droit commun n°1

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21 février 2018

PLU modifié par délibération du Conseil Municipal du (MDC1) : *Procédure en cours*



Contenu du dossier de modification n°1 :

1. Exposé des motifs

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

4.1. Règlement, pièces écrites

4.1.1 Règlement

4.1.2 Annexes au règlement

4.1.3 Liste des Emplacements réservés

4.1.5 Liste des changements de destination

4.1.6 Liste du patrimoine

4.1.7 Règlement EXZECO 100

4.2. Règlement, pièces graphiques

4.2.1 Plan loupe

4.2.2 Plan nord

4.2.3 Plan sud

4.2.7 Plan EXZECO 100